ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

DÉTAILS DE L'ACCORD

Date d'effet

Durée

PARTIE DIVULGATRICE

Nom / société

E-mail / téléphone

Adresse

PARTIE DESTINATAIRE

Nom / société

E-mail / téléphone

Adresse

OBJET

CONDITIONS

1. Information confidentielle : toute information non publique partagée pour l'Objet, sous toute forme.
2. Le Destinataire la garde confidentielle, l'utilise pour l'Objet et ne la partage qu'avec le personnel ou conseils qui en ont besoin, tenus aux mêmes obligations.
3. Exceptions : information devenue publique sans faute du Destinataire, déjà connue de lui légalement, reçue légalement d'un tiers ou développée indépendamment.
4. Si la loi ou un juge impose une divulgation, le Destinataire ne divulgue que le nécessaire et prévient d'abord la Partie divulgatrice si possible.
5. Sur demande, le Destinataire restitue ou supprime l'information, sauf copies exigées par la loi.
6. L'information reste la propriété de la Partie divulgatrice. L'accord ne crée ni licence ni obligation de conclure.
7. Les obligations valent pour la Durée ci-dessus dès la Date d'effet. Accord complet ; toute modification se fait par écrit.

DROIT APPLICABLE

Le présent accord est régi par le droit

Créé avec pdfdots.com · modèles PDF gratuits

SIGNATURES

Partie divulgatrice

Signature

Nom

Date

Partie destinataire

Signature

Nom

Date

Créé avec pdfdots.com · modèles PDF gratuits